

COMMUNE DE SOLIGNAT
PROCES VERBAL SEANCE DU 18 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit du mois de mars à 11 h 00 le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. Philippe MALLET, Maire.
La séance a été publique.

Présents : Mmes et MM. JACOB Chantal, BABUT Isabelle, FREITAS Manuel, MALLET Philippe, ANGLARET Pascal,

Absents excusés : M. Jean-Claude DABERT (procuration à MALLET Philippe), SADOURNY Jacqueline, BARROT Jean-François, VERDIER Véronique et PEGAS Paulo

Mme Chantal JACOB a été élu secrétaire de séance.

M. le Président a ouvert la séance et a exposé ce qui suit :

ACHAT ORDINATEUR MAIRIE

La mémoire de l'unité centrale de la Mairie est totalement saturée. Il faut changer l'unité centrale, mettre le pack office à jour et transférer les données.

Un devis a été demandé chez VERRIER à ISSOIRE.

Montant du devis 1 171.33 € HT soit 1 405.60 € TTC

Devis accepté.

Pas de questions diverses

Rien ne restant à l'ordre du jour, M. le Maire déclare la session close.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

La séance est levée à 11 heures 10 minutes.